La République du Centre, 25 novembre 2016

« Orléans sera métropole »

Lors du passage de la loi *(le 13 décembre)* devant l'Assemblée nationale, un amendement gouvernemental rétablira l'article 41, rejeté par le Sénat, selon lequel Orléans, capitale régionale, répond aux critères pour devenir métropole. Jean-Michel Baylet s'y est engagé hier. « Je ne crois pas qu'il y aura les mêmes difficultés à l'Assemblée nationale qu'au Sénat », estime-t-il. « Tours n'est pas dans l'article 41 mais, si elle dépose un dossier, je donnerai un avis favorable », précise le ministre, qui souhaite un « pacte métropole » en Centre-Val de Loire. « À Tours comme à Orléans, on devrait fêter Noël avec une bonne nouvelle », se veut optimiste Jean-Michel Baylet.

Phoca PDF